

les carnets DE QUIMPER

N° 42
OCT. 2013

Magazine d'information de la Ville
de Quimper • Supplément au Mag

La ville de Quimper élabore son Plan local d'urbanisme

PROJETS

Théâtre de Cornouaille
Des publics de tous horizons

► p.IV

L'ENQUÊTE

La ville de Quimper
élabore son Plan local
d'urbanisme

► p.VIII

PORTRAIT

Annie Herlédan
fileteuse

► p.XIV

www.quimper.fr



• Facebook :
www.facebook.com/villedequimper

• Twitter :
www.twitter.com/villedequimper



Kemper urban noz trail

SPORT | Organisée par le Triathlon Club de Quimper, et parrainée par Dan Ar Braz, la 1^{re} édition du Kemper urban noz trail se déroulera le jeudi 31 octobre 2013 à partir de 20 h.

Les participants devront se munir d'une lampe frontale et d'un maillot réfléchissant pour s'élancer sur un parcours varié d'environ 18 km dans le Quimper nocturne, mis à cette occasion en lumière. Les coureurs passeront par ses lieux historiques et visiteront ainsi son patrimoine d'une façon originale à travers des thématiques liées au respect de la nature et de l'environnement. Départ de la rue de la Déesse pour arriver sur la place de l'Hôtel de Ville, où sera installé le village officiel.

Informations pratiques :
renseignements et inscriptions sur le site kemper_urban_noz_trail.yanoo.net
ou par téléphone au : 06 43 45 25 53.



Octobre rose : chanter, danser, se rencontrer et mieux dépister le cancer

SANTÉ | Samedi 19 octobre de 10h à 18h, la place Saint-Corentin à Quimper accueille Octobre rose, une action de sensibilisation du grand public au dépistage des cancers du sein.

Organisé par le Réseau de cancérologie Onco' Kerne, Octobre rose rassemble musiciens, danseurs, flash-mob, lâcher de ballons, et bonne humeur pour dédramatiser la maladie. Les médecins de l'Adec 29, des professionnels de santé et des bénévoles des associations impliquées dans l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches répondront aux questions du public.

Animation gratuite et ouverte à tous. Informations sur le cancer et le dépistage auprès du réseau Onco'Kerne - Tél. 02 98 52 63 88.

Le Quai Dupleix : la qualité des films avant tout

CULTURE | L'association Gros Plan reste fidèle à sa mission : proposer aux spectateurs quimpérois une programmation où la qualité et la diversité des films et des genres sont de mise.

Avec ses trois labels (« jeune public », « recherche & découverte », « patrimoine & répertoire »), le Quai Dupleix compte parmi les 122 cinémas de ce type sur 1222 cinémas art et essai et fait de Quimper une ville attractive à ce niveau. En octobre, le cycle « Cinéma hispanophone » (avec le comité de jumelage Quimper-Ourense) et le cycle « Films de patrimoine » se poursuivent.

Programme complet à disposition à l'accueil du Quai Dupleix 38 bd Dupleix. Web : www.gros-plan.fr et dans la rubrique Votre cinéma dans l'agenda du Mag.



Marchez dans les clous : un nouvel itinéraire de randonnée en centre-ville !

Il n'est pas nécessaire de se munir de lourdes chaussures de randonnée pour emprunter le nouveau circuit pédestre « Quimper, les vieux quartiers » ! Un balisage ludique, réalisé à l'aide de clous en bronze portant le logo de la ville de Quimper et une flèche indiquant la direction à suivre, vous entraîne sur les 5 km du parcours (comptez 1 h 50 et plus avec les visites). Depuis le jardin de l'évêché, laissez-vous guider à travers le Quimper historique pour découvrir la cathédrale, flâner dans les halles Saint-François, visiter le musée des beaux-arts, et les plus beaux jardins de Quimper.

Cet itinéraire créé par l'association Les sentiers du Stangala fait partie du topo-guide PR299 « Les environs de Quimper, Fouesnant et Briec... à pied » réalisé par le comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère. Tarif : 9 € dans les librairies, certains supermarchés et magasins de sports, au comité de la Fédération française de randonnée du Finistère et à l'office de tourisme Quimper-Cornouaille. <http://www.quimper-tourisme.com/> Renseignements : tél. 02 98 53 04 05 et web : www.quimper-tourisme.com.



École de cirque : pose de la première pierre



CULTURE | Le 18 octobre à 17h, Bernard Poignant, maire de Quimper, posera la première pierre de la future école de cirque à proximité de la Maison pour tous de Penhars, rue Paul Borrosi.

Le nouvel équipement, très coloré, sera achevé en octobre 2014. Il regroupera l'activité de l'école de cirque Balles à Fond et du lokal musik de la Maison pour tous de Penhars en permettant leur pérennisation et leur développement. Le futur équipement aura un rayonnement à l'échelle départementale, en particulier pour l'activité de l'école de cirque, mais aussi un ancrage fort sur le quartier de Kermoysan, avec une dimension sociale affirmée. Le projet, reconnu par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), est la seule école de cirque inscrite dans ce dispositif au niveau national. L'État, la région Bretagne et le département du Finistère apportent leur concours pour sa réalisation. Coût de l'opération : 1,5 million d'euros (HT).

Plus d'informations sur le projet : Direction du développement culturel et socioculturel de la ville de Quimper : tél. 02 98 98 89 00. Mail : culture@mairie-quimper.fr.

Les ateliers des jeux-dis font leur cirque en octobre !



FAMILLE | Les Ateliers des « jeux-dis » sont l'occasion pour les parents de venir jouer avec leur(s) enfant(s) pour partager un moment de plaisir et de découvertes en dehors du cadre de vie familial.

Les jeudis 3, 7 et 10 octobre s'annoncent magiques et féériques avec des ateliers « Éveil au cirque » ! Ils offrent

aussi un moment de relations privilégiées entre les enfants et d'échanges avec d'autres parents pour vous permettre de partager vos préoccupations de parents... Tous les jeudis après-midi, excepté pendant les vacances scolaires, les ateliers accueillent au pôle enfance les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent.

Les ateliers sont gratuits sur inscription auprès du pôle enfance, 9 rue du Maine à Kermoysan ou par tél. 02 98 98 86 50.

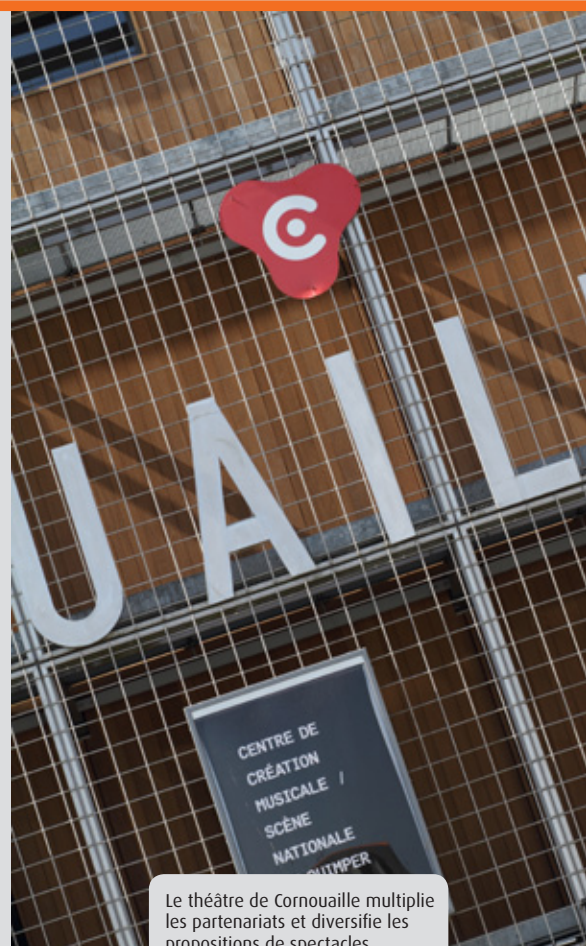
Théâtre de Cornouaille

Des publics de tous horizons

CULTURE | Depuis bientôt vingt ans, le théâtre de Cornouaille agit en faveur des personnes pour lesquelles l'accès aux spectacles est compliqué. Pour des raisons sociales, géographiques ou liées aux handicaps. À Quimper, l'élargissement des publics, c'est du concret, du quotidien. Et cela fonctionne.



Elisabeth Woloszyn, Datcha et Josiane Joncour sont accueillies à leur entrée en salle.



Le théâtre de Cornouaille multiplie les partenariats et diversifie les propositions de spectacles.

A l'expression « publics empêchés », l'équipe du théâtre de Cornouaille préfère celle de « publics éloignés », vers lesquels elle chemine pour les rapprocher de propositions artistiques diverses. Parce que le théâtre est un lieu de vie, d'ouverture, de démocratisation culturelle, qui participe à la cohésion sociale.

DES PARCOURS DE SPECTATEURS

Les personnes en situation de handicap bénéficient de nombreuses actions de médiation, ainsi que de « parcours de spectateurs ». Par exemple, depuis 2005 une visite des salles, plateaux et coulisses est possible ; il existe une maquette tactile du lieu. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Aux personnes sourdes ou malentendantes, le théâtre propose des spectacles, parfois un doublage en langue des signes. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, en plus des spectacles musicaux, une pièce est présentée en audiodescription. Plusieurs dizaines d'adhérents des Auxiliaires des aveugles et de l'Institut pour l'insertion des déficients visuels (IPIDV) sont ainsi attendus en avril prochain pour *Cyrano de Bergerac* (lire l'encadré). Nouveauté depuis 2012 : la grande salle est équipée d'une boucle magnétique, qui amplifie le son pour les porteurs de prothèse auditive.

AIDER À OSER POUSSER LES PORTES

Lutter contre les discriminations, c'est aussi faire venir des populations qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les lieux culturels. Le festival Circonova, avec des places à 1 €, a été une réussite d'intégration : de nombreuses familles ont découvert le théâtre de Cornouaille... et s'y sont senties à leur aise. Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) soutient des projets menés avec

le collège Max-Jacob – la chanteuse Annie Ebrel y intervient cette saison. Des spectacles sont joués en lien avec la MPT de Penhars.

Les zones rurales ne sont pas oubliées : le théâtre se déplace dans les zones « blanches », à Carhaix, Audierne, Saint-Evarzec ; à Penmarc'h, élèves de primaire et personnes âgées d'un foyer ont écouté un quatuor de l'Orchestre symphonique de Bretagne, une belle histoire.

EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES

De nombreuses structures liées au handicap mental sont partenaires du théâtre (Pas à pas, instituts médico-éducatifs...). Depuis cette année, une dizaine de personnes en souffrance psychique de l'hôpital Gourmelen se rendent au théâtre. Elles font partie, au sein de l'association Silène, d'une troupe de comédiens qui réunit soignants et soignés. « Visiter les coulisses, assister à des répétitions, c'est être au cœur de la cité, comme les autres citoyens, et sortir de la maladie, explique Jean-Baptiste Davot, infirmier et coanimateur de la Compagnie de l'incongru. On a vu trois représentations cette année. Chacun était impatient, a eu du plaisir à dire son ressenti et cela enrichit notre mise en scène. »

Se pose par ailleurs la question du coût des spectacles. Afin qu'il ne soit pas un obstacle, la ville de Quimper finance un dispositif géré par l'ALVAC. Sur critères sociaux, avec une carte annuelle (telle celle des comités d'entreprise) à 3,05 €, on bénéficie de tarifs très réduits. Pour un abonnement à cinq spectacles, le coût à l'unité peut être de 2,50 € : ne pas hésiter à se renseigner, en particulier lors des permanences du vendredi.

Pour en savoir plus

- Théâtre de Cornouaille/Scène nationale, tél. 02 98 55 98 55, www.theatre-cornouaille.fr
- Les Auxiliaires des aveugles, tél. 02 98 55 13 26, www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr
- ALVAC, Tél. 02 98 53 01 87, www.cezam-bretagne.com/alvac_29s
- Silène, Tél. 02 98 53 62 63, www.assosilene.fr



Toute l'équipe du théâtre se mobilise pour que les « publics empêchés » y trouvent leur place.

BIENVENUE AUX PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

Josiane Joncour préside la délégation finistérienne des Auxiliaires des aveugles (82 adhérents dont 40 déficients visuels et 42 bénévoles et sympathisants). Le théâtre de Cornouaille, elle connaît ! « J'accompagne des personnes qui y sont tout de suite reconnues et chaleureusement accueillies. Un itinéraire spécifique nous permet d'arriver juste devant la scène, les premiers rangs nous sont réservés. En 2013, *Le Misanthrope* fut une belle soirée : les gestes des acteurs, les décors étaient commentés en direct par un technicien qui avait assisté à une séance la veille. On apprécie le CD de présentation de la saison, on reconnaît les voix de David, d'Aurélia qui sont nos interlocuteurs. Même le directeur y lit son édito ! » Quant à Elisabeth Woloszyn, elle a découvert les lieux avec Datcha, son chien guide. « Je me réjouis à l'idée de pouvoir y venir seule, grâce au service HandiQUB. Les spectacles en audiodescription, certains de musique, m'intéressent en particulier. »

Plus d'information : Les Auxiliaires des aveugles : 02 98 55 13 26. Courriel : auxiliaires.aveugles29@laposte.net

Promenons-nous dans les bois...

VIE DE QUARTIER | C'est peut-être l'un des aspects les moins connus de Penhars : le quartier possède de nombreux espaces boisés, propices à la balade, à la flânerie, mais aussi à la pratique du sport. Plongez avec nous dans ces bois aux multiples atouts.

Première halte au bois de Kerlan Vian, qui porte depuis quelques années le doux nom de bois d'Amour. Cet espace vert d'une dizaine d'hectares fait la jonction entre Kermoysan, le bourg et la Terre Noire. Il a été aménagé par la ville : son accès se fait facilement par la piscine. C'est à cet endroit que débute d'ailleurs le parcours d'orientation concocté par l'association Quimper orientation. On peut aussi y découvrir un lavoir, vestige de la vie d'antan.

POINTS DE VUE SUR L'ODET

Le bois du Corniguel est également propice à la balade. Il offre de beaux points de vue sur l'Odét et permet de rejoindre le centre-ville par le halage. On peut y admirer le très beau château de Lanniron, mais aussi « l'île aux rats » sur laquelle circulent diverses histoires. Ancien camp viking ? Piège à poissons ? « C'est probablement davantage cette utilité qu'il faut retenir. On retrouve régulièrement ce genre de structure le long de la côte. À Lanniron, il existe d'ailleurs un petit bassin du même type pour attraper le poisson », explique Yannig D'hervé, guide-conférencier qui a mené en juin dernier le conseil de quartier sur les chemins boisés de Penhars. Le groupe a également traversé les espaces verts du secteur comme les jardins partagés, du côté de la route de Pont-l'Abbé, baignés par un petit cours d'eau qui a la particularité de desservir des lavoirs privés dont certains sont encore visibles au pied de quelques-unes des maisons construites dans les années 1930. L'itinéraire de randonnée pédestre, GR38A, emprunte également ce sentier. Il traverse un peu plus haut dans le quartier, le bois de Kerjestin qui peut aussi être parcouru en VTT (boucle 4, Autour de la Terre Noire et boucle 5, Les collines de Quimper).

UN MANOIR COMME ORIGINE

Au cœur de Penhars, le bois de Kermoysan est une véritable coulée verte pour le quartier. Comme le bois du Corniguel, il a été historiquement aménagé pour servir de zone tampon entre deux secteurs urbains : le bourg de Penhars et les immeubles dans le premier cas, la zone pavillonnaire et le port dans le second. On y trouve le manoir de Kermoysan, construit entre le X^e et le XIII^e siècles.





ODILE VIGOUROUX

Adjointe au maire en charge de la
mairie annexe de Penhars

- Permanences les mardi et jeudi
après-midi sur rendez-vous
- Tél. 02 98 53 48 37
- odile.vigouroux@mairie-quimper.fr

Les bâtiments actuels datent du XVIII^e siècle. En breton, cela signifie « village de Moïse », qui serait tout simplement le nom du premier propriétaire de la bâtisse et des terrains alentour. Le quartier a ensuite été baptisé ainsi.

Le bois, voisin du lycée de Cornouaille, a également la particularité de tirer son nom d'un ouvrage construit par l'homme.

En contrebas, le lycée Chaptal abritait en effet auparavant un séminaire. Au milieu de ce bois de feuillus se trouvent

les vestiges d'une construction circulaire. À

quoi servait-elle ? « C'est pour le moment un

mystère. Je n'ai trouvé aucune trace écrite de cette

curiosité. Il y avait bien des moulins à vent sur le

secteur, mais sa localisation n'est pas compatible

avec cette activité », souligne Yannig D'hervé.

Pour se retrouver sur une hauteur, il ne faut

cependant pas aller très loin. Rue de Vendée,

on accède à un petit bosquet d'arbres, avec

une vue imprenable sur la ville. ■

Les parcours d'orientation peuvent être
téléchargés sur le site www.quimper-orientation.fr.

Le topoguide *Randonnées en VTT* est en
vente à la base VTT de la vallée de L'Odé, base sportive de Crec'h Gwen (5 €).

LES ÉCOLES BOUGENT...

Les écoles maternelles et élémentaires publiques de Quimper ne manquent pas de ressources ni d'idées. Nous allons ainsi vous faire découvrir au fil des Carnets les initiatives développées tout au long de l'année. Ce mois-ci, quatre écoles de Penhars-Kermoyan sont mises à l'honneur.

Dans le cadre du Dispositif de réussite éducative (DRE), les quatre écoles du Réseau de réussite scolaire (RRS) bénéficient, à l'année, de plusieurs actions notables. À commencer par l'« Accueil École », dispositif d'accompagnement des parents pour les aider à se séparer en douceur de leurs enfants. Un moment délicat pour les plus jeunes, accompagné par des professionnels mis à disposition par les institutions partenaires du dispositif (ville de Quimper, Conseil général, Prévention spécialisée, Centre médico psychologique). Ces écoles proposent également un accompagnement post-scolaire pour les élèves en cours élémentaire (CP au CM2). Cette aide aux devoirs est encadrée par le personnel de la Ville.

Parallèlement, les écoles développent des projets pédagogiques sur l'année : **Penanguer**. L'école s'est lancée dans le programme européen Comenius. Au programme : des échanges en visio-conférences avec des écoles des pays partenaires.

Bourg de Penhars. Les élèves se tournent vers leur quartier pour découvrir les nombreuses activités qui existent sur Penhars, ceci en lien avec la Maison pour tous et dans le cadre du Projet éducatif local.

Paul Langevin. Également dans le cadre du Projet éducatif local, les enfants ont travaillé sur le portrait, la photographie avec une exposition programmée à la MPT.

Kerjestin. L'école est à la pointe du numérique, équipée de tableaux blancs et de vidéos projecteurs interactifs. Un Environnement numérique de travail (ENT) est également en projet pour des échanges pédagogiques entre les enseignants.



La ville de Quimper élabore son Plan local d'urbanisme

URBANISME | La ville de Quimper a pris la décision d'élaborer son nouveau Plan local d'urbanisme (PLU). Après avoir adopté son Plan d'occupation des sols en 2000, il était devenu indispensable de travailler à une nouvelle planification urbaine du territoire compte tenu des nouvelles règles d'urbanisme et des nouveaux schémas territoriaux. Un Plan local d'urbanisme n'est pas seulement un outil juridique. C'est surtout la traduction urbanistique d'un projet global de développement et d'aménagement. La ville de Quimper a donc décidé de s'engager dans cette nouvelle réflexion stratégique et durable. Elle va ainsi poser le cadre dans lequel le territoire continuera à se construire, ceci de manière harmonieuse, en garantissant une qualité de vie à tous les habitants.



Le Plan local d'urbanisme est un projet global et concerté qui traduit les orientations voulues par les élus autour du vivre ensemble (emploi, économie, habitat, déplacements, etc.) et du respect de l'environnement (paysages, espaces naturels, etc.).

VIVRE ENSEMBLE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les objectifs du PLU sont ainsi de concevoir un projet de ville durable, réaffirmant l'attractivité de la cité en tant que capitale de la Cornouaille, aussi bien pour l'accueil de nouveaux habitants que de nouvelles entreprises.

« Un Plan local d'urbanisme est avant tout un projet de territoire. Il prévoit les capacités à accueillir les emplois, les logements indispensables à la vie des habitants. Il doit aussi tenir compte de la nécessité qu'ont les gens de se déplacer, en s'inscrivant dans une stratégie globale qui vise à réduire nos consommations foncières, nos dépendances énergétiques et nos émissions de carbone », précise Bernard Poignant, maire.

MAÎTRISE DU FONCIER

De fait, il est primordial de lier croissance démographique et maîtrise des espaces fonciers. Aujourd'hui tout citoyen est conscient de la nécessité de ne pas gaspiller des terres ni d'empiéter de manière abusive sur le foncier agricole. Il faut pouvoir trouver un équilibre pour, d'un côté accueillir des nouveaux Quimpérois et ne pas gaspiller l'espace foncier. ▶

LE PLU : UNE RÉFLEXION PARTAGÉE

SRU. La loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain a été adoptée en décembre 2000. Elle impose notamment aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'ici à 2020 de 20 % de logements sociaux. Elle intègre également des préoccupations de développement durable comme la lutte contre le gaspillage d'espace, la mise en place de transports propres et économes en énergie, le développement de la mixité sociale et de l'habitat de qualité. Elle a donc profondément modifié le droit à l'urbanisme et a amené le remplacement des POS par des PLU. Le PLU de la ville de Quimper est d'échelle communale. Comme tout plan de ce type, il doit être cohérent par rapport aux différentes politiques menées sur l'ensemble du territoire cornouillais. Il intègre donc les exigences du :

- **Scot de l'Odet.** Le Schéma de cohérence territoriale de l'Odet réunit les communautés de communes du Pays Glazik, du Pays Fouesnantais et l'agglomération de Quimper Communauté. Il a été adopté le 12 juin 2012 et notre Plan local d'urbanisme doit respecter ses prescriptions.

Le PLU intègre également les exigences des lois **Grenelle II**, votées en juillet 2010, suite au Grenelle de l'environnement. Ces objectifs supplémentaires préconisent notamment de modérer la consommation de l'espace, de préserver les paysages, de développer les communications numériques...

Le Plan local d'urbanisme met l'accent sur la protection des caractéristiques paysagères de la ville.





Le Plan local d'urbanisme définit une stratégie globale qui vise à réduire les consommations foncières, les dépendances énergétiques et les émissions de carbone, par exemple en favorisant les éco-lotissements, comme ici à Kervouyec.



Un Plan local d'urbanisme est un projet de territoire qui prévoit les capacités à accueillir les emplois, les équipements et commerces indispensables à la vie des habitants.

- De plus, les projets d'urbanisme doivent rester connectés à la ville par des liaisons inter-quartiers, des implantations de commerces, de lieux de vie. Le PLU doit renforcer l'accessibilité du territoire en privilégiant les modes de déplacement doux (vélo, marche à pied, etc.) et le déplacement par transports publics. Les schémas transports et vélo vont complètement dans ce sens et sont ainsi développés en parfaite cohérence avec les objectifs de ce plan.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est également l'un des enjeux majeurs du Plan local d'urbanisme. Celui-ci doit favoriser l'accueil et le développement des entreprises et la création d'emplois, tout en protégeant les caractéristiques paysagères et environnementales du territoire quimpérois. La ville a une topographie singulière : elle est vallonnée et baignée par trois rivières. Elle doit être respectée et là encore un équilibre doit être trouvé entre d'un côté la possibilité de son développement et de l'autre le maintien de la qualité de ses espaces et donc de la qualité de vie des Quimpérois.

« Notre ville bénéficie d'un cadre exceptionnel du fait de sa situation en fond d'estuaire. Son architecture est remarquable. Le PLU doit permettre de valoriser ces atouts garantissant la qualité de vie des habitants et l'accueil des centaines de milliers de visiteurs qui, chaque année, viennent rencontrer notre région », souligne Daniel Le Bigot adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie.

OÙ EN EST-ON ?

La démarche du Plan local d'urbanisme a été lancée fin 2010 après délibération du conseil municipal. Un bureau d'étude a été choisi pour l'élaboration d'un diagnostic minutieux du territoire (lire également l'encadré). À terme, les élus devront adopter un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations d'aménagements, un règlement et des documents graphiques. L'ensemble du dossier sera alors transmis aux partenaires pour avis. Ensuite une enquête publique sera

LES DIAGNOSTICS DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Le 21 octobre

Parallèlement à l'élaboration du Plan local d'urbanisme, la ville de Quimper a engagé l'élaboration de ses Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine en remplacement de ses Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager. Le diagnostic historique, patrimonial et paysager de la ville sera présenté lors d'une réunion publique, ouverte à tous, le 21 octobre à 18h30, à l'Université de Bretagne occidentale (UBO) - pôle Jakez Hélias.

Le 23 octobre

Le diagnostic territorial et environnemental du PLU est l'état des lieux qui met en évidence les forces et les faiblesses de Quimper en matière d'environnement, de dynamiques urbaines, économiques, sociales, démographiques, etc. Il peut être enrichi tout au long de la phase d'élaboration du PLU. Ce diagnostic sera présenté lors d'une réunion publique, ouverte à tous, le 23 octobre à 18h30, au Chapeau Rouge.



Le PLU valorise le cadre de vie des habitants et l'accueil touristique.

ouverte et les Quimpérois auront la possibilité de la consulter et de donner leur avis. L'objectif initial est de pouvoir valider le Plan local d'urbanisme fin 2014 ou début 2015.

QUI PARTICIPE AU PLU ?

La caractéristique de ce document est très certainement de s'appuyer sur des consultations et des concertations proposées tout au long du processus. En effet, l'État représenté par le préfet, le Conseil régional, le Conseil général, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Syndicat mixte d'élaboration du Scot de l'Odet (Symescoto) ainsi que Quimper Communauté, toutes les communes voisines de Quimper, le Sivalodet et le Sivoméa sont associés aux travaux.

UN DIALOGUE POUR UNE GARANTIE DE SUCCÈS

Ce dialogue est une condition essentielle à même de garantir la bonne élaboration du projet communal et sa traduction réglementaire dans le PLU. La concertation avec la population est également une garantie de succès. L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme doit s'appuyer sur une vision partagée de l'évolution de la commune. Il est donc primordial de faire participer le plus grand nombre d'acteurs afin de réunir des connaissances variées sur le territoire et de les confronter.

Plusieurs temps ont ainsi été programmés durant l'année : des réunions publiques, mais aussi des ateliers thématiques pour élargir la réflexion et imaginer le territoire dans dix ans. Des groupes de travail ont été composés pour être représentatifs de la population : les conseils de quartiers, habitants, associations et acteurs socioprofessionnels ont également été mis à contribution. Ces regards croisés permettent de comprendre les pratiques et les usages du territoire (logement, mobilité, etc.) pour les faire évoluer dans le sens de l'urbanisme durable.

QUELS DOCUMENTS CONSTITUENT LE PLU ?

L'élaboration d'un PLU est une procédure longue qui concourt à la rédaction de quatre documents :

- **Le Diagnostic territorial et état initial de l'environnement** (lire par ailleurs).
- **Le Projet d'aménagement et de développement durable** (PADD) traduit le projet de territoire en identifiant des axes prioritaires d'aménagement et de développement.
- **Les Orientations d'aménagement et de programmation** (OAP) identifient les zones d'urbanisation future et leurs principes d'aménagement.
- **Le règlement et les documents graphiques** traduisent le PADD dans ses implications en termes d'urbanisme et des potentialités d'extension urbaine, en délimitant des zones urbaines, des zones à urbaniser, des zones agricoles et des zones naturelles.

Semaine du goût

C'est la fête des papilles !

Flop pour l'agneau
et les pruneaux au sirop



Top pour les spaghettis bio
bolognaises et les profiteroles



Chaque année, la Semaine du goût enchante petits et grands. Du 14 au 18 octobre, dans les écoles et centres de loisirs, l'événement sera placé sous la thématique « les repas que j'aime », élaborés grâce à des fiches d'appréciation. L'occasion de revenir sur les plats que les enfants ont particulièrement appréciés.

Depuis 2011 et l'arrivée d'une diététicienne, le Symoresco, la cuisine centrale de Quimper Communauté, recueille à l'aide de fiches d'appréciation les avis des agents sur les repas servis dans les écoles maternelles et élémentaires de Quimper et d'Ergué-Gabéric. Les animateurs des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont également mis à contribution. Ces observations sont soigneusement analysées et servent à l'élaboration d'un dépliant, distribué aux équipes. Et l'initiative n'a pas mis long-

temps à trouver son public : le nombre de fiches a en effet significativement augmenté (il a doublé pour certaines périodes). Les remarques collectées permettent notamment d'enrichir les pratiques des cuisiniers, d'exclure certains plats si plusieurs écoles émettent le même avis négatif ou de les réajuster en qualité, quantité... Toujours dans un souci d'équilibre alimentaire et d'éducation au goût.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Un palmarès des plats est ainsi présenté. Avec les « flops » mais aussi les « tops ». Les menus plébiscités dans leur ensemble, ont servi à l'élaboration de la Semaine du goût. « Les repas que j'aime » devraient donc logiquement rencontrer un franc succès et ne laisser que des assiettes vides... Car du 14 au 18 octobre, le Symoresco souhaite étendre une initiative développée sur Ergué-Gabéric à l'ensemble des écoles et des ALSH, le mercredi. Objectif : zéro déchet. Des animations (découvertes de saveurs, d'aliments, etc.) seront également mises en place durant cette semaine. ■



C'EST NOUVEAU : LE SYMORESCO EST SUR INTERNET

À partir du 14 octobre, vous pourrez trouver de nombreuses informations sur l'alimentation grâce au nouveau site Internet entièrement dédié au Symoresco. Au menu : la présentation de la cuisine centrale, les actions menées, les menus de la semaine servis dans les écoles, les centres de loisirs, les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et le portage de repas à domicile, la nutrition (informations générales, en savoir plus, etc.). Et très rapidement une rubrique fort utile avec des exemples de menus du soir équilibrés avec ceux du midi...

Toutes les informations sur www.symoresco.fr

Le pollinarium sentinelle[©] monte la garde

Le 24 octobre à 11 h sera inauguré le pollinarium de Quimper. C'est le 4^e du genre en France. Il s'agit d'un outil, imaginé par l'Association des pollinariums sentinelles de France (APSF), dans le but de lancer des alertes au pollen précoces et ciblées à destination des personnes allergiques.

La prévision des pics polliniques présente un intérêt de santé publique. En effet, cela permet aux allergologues, constitués en réseau, d'informer leurs patients. Actuellement, les alertes se basent uniquement sur l'information générée à partir de capteurs aériens, et arrivent souvent avec un temps de retard.

GAGNER DU TEMPS

Dans un pollinarium sentinelle[©], les émissions de pollen sont observées directement sur les espèces incriminées et dans des conditions représentatives d'une zone. L'information générée de cette manière devance celle des capteurs d'environ trois semaines. Ainsi, l'installation d'un pollinarium sur Quimper représente une nette amélioration du quotidien des personnes allergiques dans un rayon de 40 kilomètres.

Cette idée originale vient de Claude Figureau, ancien directeur du Jardin des plantes de Nantes et à l'origine de la création de l'APSF. Il a lui-même validé le choix de la parcelle du pollinarium de Quimper, située dans la zone de l'Hippodrome. La conception et la mise en place du dispositif, réalisées par la Direction du paysage et des jardins, ont également reçu l'approbation de l'APSF. Les observations de terrain sont faites par des volontaires de l'équipe des jardiniers du secteur de Kerfeunteun.



DES ÉMISSIONS NÉGLIGEABLES POUR LES RIVERAINS

Le pollinarium de Quimper prend la forme d'un jardin paysager de 1000 m² présentant une esthétique soignée et originale. Visitable en journée, il contient 19 espèces allergisantes locales sélectionnées par des allergologues, dont huit espèces ligneuses et onze espèces herbacées. Pas de crainte à avoir pour les riverains. Les émissions du pollinarium restent négligeables face à la production naturelle des environs.

Le pollinarium de Quimper va être observé pendant un an. La convention le liant avec l'APSF sera alors renouvelée tous les cinq ans. Bonne nouvelle pour tous les allergiques de la région. ■

**Contact : Direction
du paysage et
des jardins,
Tél. 02 98 98 88 87,
E-mail : espaces.
verts@mairie-
quimper.fr**





Annie Herlédan

Heureuse de vivre
avec son temps



“ La qualité est bien meilleure maintenant.
On travaille des produits frais, tout est vérifié. ”

Annie Herlédan est fileteuse, c'est-à-dire qu'elle travaille à la transformation des poissons entiers crus en filets. En 1973, elle embauchait pour sa première saison, à Rosporden. Vingt ans plus tard elle suivait l'entreprise où elle était salariée jusqu'à Quimper.

Elle aura assisté à tous les changements du modeste atelier Cadol en l'usine moderne et performante de Meralliance qui traite 30 tonnes de poisson par jour. Quarante années au service de la même entreprise font d'elle un témoin privilégié de l'histoire de l'industrie agroalimentaire. Et avec le sourire, c'est encore mieux.

Vous êtes fileteuse depuis 40 ans ?

Oui, enfin, j'étais fileteuse. Ça consistait à prendre un poisson entier et en tirer les filets. Mais le métier en tant que tel a disparu. Aujourd'hui je suis conductrice de ligne et référente assurance qualité.

Quand j'ai commencé, tout était manuel. On commençait un produit et on le finissait. C'était le côté très satisfaisant. On connaissait tout le monde, l'ambiance était super.

Et toujours dans la même usine ?

Eh oui ! Sauf pendant deux ans. Je me suis arrêtée pour m'occuper de mes enfants. À l'époque le congé parental n'existait pas, alors en revenant, j'ai dû reprendre en contrat à durée déterminée en attendant un contrat à durée indéterminée. Mais il y avait du travail. C'est fini ce genre de carrière dans une entreprise. Le monde a changé très rapidement, et je ne sais pas comment les choses vont évoluer maintenant. Mais il ne faut pas être pessimiste, chacun vit avec son temps.

Regrettez-vous votre métier ?

Oh non ! C'est vrai, il y avait des côtés positifs, mais tout ça se faisait dans des conditions d'hygiène... disons d'un autre temps. C'était également très pénible, physiquement. À l'époque il y avait un chef, et

on faisait ce qu'il disait. On ne discutait pas. Il n'y avait pas assez de chariots, pour aller les chercher on devait faire tout le tour des tables, alors on courait.

Qu'est ce qui a changé ?

Tout. Il y a les machines, l'informatique, l'assurance qualité, les conditions d'hygiène et de nettoyage sont beaucoup plus pointues. Les postes de travail sont adaptés, on est attentifs aux troubles musculo-squelettiques...

La qualité est bien meilleure maintenant. On travaille des produits frais, et tout est vérifié. Les consommateurs y ont beaucoup gagné.

Et les ouvriers dans tout ça ?

On y a également beaucoup gagné !

Oui, aujourd'hui il y a une cadence à tenir. Et à chaque changement, on est forcés de se remettre en cause et de se former. Par exemple quand l'informatique est arrivée, je me sentais complètement décalée. Mais on a été accompagnés, on nous a laissés le temps de nous adapter.

Au final, je ne voudrais pas faire marche arrière. Regardez les chariots de poisson, je les positionne ici, tout se calcule automatiquement. S'il y a eu un problème, par exemple sur le salage, il est détecté, c'est magique. Et puis maintenant nous sommes responsabilisés, chacun a sa spécialité. ■



Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GROUPE DE LA
MAJORITÉ MUNICIPALE

Pôle Max Jacob : une aventure collective

Les travaux ont débuté autour de notre vieux théâtre pour créer un nouvel espace central de notre ville : le pôle Max Jacob. C'est en 2008 que le projet a germé suite aux états généraux de la Culture. Notre ville avait besoin d'un nouveau lieu dédié à la culture. Dès le début, les associations partenaires se sont inscrites au cœur du processus de construction du projet. Nous y avons travaillé ensemble, nous les accompagnerons, mais ce sont elles qui seront les chefs d'orchestre des lieux.

C'est la particularité du pôle Max Jacob : rassembler en collectif le « Laboratoire central », des associations aussi diverses que le Bagad Kemper, les Polarités, Très Tôt Théâtre, le théâtre de Cornouaille ou les Maisons pour tous. Ce sont eux qui seront les pilotes du site. À ce collectif la charge de la création et de la programmation culturelle (musique, théâtre, exposition).

La dynamique est déjà enclenchée. Un simple exemple, le 28 septembre dernier, un collectif d'artistes accompagnés des MPT/MJC de Kerfeunteun et d'Ergué-Armel ont fait revivre Max Jacob le temps d'une animation nocturne dans le centre-ville.

La culture aujourd'hui est locale, elle ne vient pas d'en haut. Elle est au contraire créée par tous les citoyens qui s'investissent à Quimper. Le pôle Max Jacob sera un bel outil, un lieu ouvert sur la ville et à toutes les générations.

GROUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

Rythmes scolaires : la mise en place quimpéroise improvisée et coûteuse !

Dans cette même rubrique en mars dernier, nous doutions du bien-fondé des nouveaux rythmes scolaires. Focalisée sur la semaine de quatre jours et demi, cette réforme ne se résume qu'à une modification de l'emploi du temps des élèves.

Après la rentrée, le retour que nous font des parents d'élèves, des enseignants et même des directeurs d'école est catastrophique !

C'est cela l'école républicaine, modèle d'égalité des chances ? Mais qui peut le croire ?

L'objectif du ministre socialiste Vincent Peillon était de « mettre l'enfant au centre du système éducatif ». L'échec est avéré. Or ces fameux TAP (temps d'activité périscolaires) ne sont ni plus ni moins que de la garderie ! Macramé, chat perché, épervier, Monopoly...

Les personnels encadrants devaient avoir au minimum un BAFA, un brevet d'État. C'est loin d'être le cas. Ils ont été formés au pied levé, leur accord souvent extorqué sous peine de mutation.

Ces temps d'activité périscolaires (TAP) devaient s'inscrire dans le projet de l'école, nous en sommes loin...

Rappelons que cette réforme coûte plus de 550 000 euros à la Ville par an. Il en coûtera le double en 2015, (1 million d'euros), lorsque l'État cessera de cofinancer la mise en place de cette pseudo-réforme coûteuse, hasardeuse, improvisée et complètement inutile en l'état !

GROUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

TGV et temps perdu en tergiversations

Nous savons tous, responsables politiques et économiques, habitants, acteurs de la vie quimpéroise et de la Cornouaille, que le TGV est l'outil de développement majeur pour aujourd'hui et demain. Le TGV c'est-à-dire le rapprochement de la Bretagne occidentale du développement économique européen. Nous pensons aussi qu'il est complémentaire de l'avion. Cela semble une évidence de l'écrire, billets après billets dans le magazine municipal depuis le début de ce mandat ; de le dire à chaque budget.

Notre programme électoral en faisait la priorité de la place de Quimper en Bretagne mais aussi pour l'organisation de la ville en termes de transports : nous avions intitulé ce chapitre : *de la gare au port*.

En cet automne 2013, nous constatons l'absence d'implication déterminante de la municipalité dans ce dossier. Malgré, - six mois avant l'échéance du mandat municipal -, les effets d'annonce et de communication qui s'accélérent : on fête - comme à Saint-Brieuc d'ailleurs - les 150 ans de l'arrivée du train ; on signe la convention avec l'établissement public foncier, qui faut-il le rappeler a été mis en place il y a plus de quatre ans...

On n'a pas senti durant ce mandat une mobilisation forte pour plaider ce dossier auprès des instances nationales, régionales, départementales, alors que la proximité politique le permettait sans chicaneries. On a perdu du temps, pourquoi ?